



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DE
BATIMENTS, D'EQUIPEMENTS SPORTIFS, ET
DE SURVEILLANCE D'EVENEMENTS
EXTERIEURS ET D'ESPACES PUBLICS - LOT 2
PASSE AVEC LA SOCIETE NEWGARD**

**DÉCISION N° DM-20-169
EN DATE DU 30 JUILLET 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP et au JOUE le 15/12/2019 relatif au marché de prestations de gardiennage de bâtiments, d'équipements sportifs, de surveillance d'événements extérieurs et d'espaces publics ;

CONSIDÉRANT la consultation menée et la proposition de la société NEWGARD dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement.

D É C I D E

DE SIGNER le marché de prestations de gardiennage de bâtiments, d'équipements sportifs et de surveillance d'événements extérieurs et d'espaces publics – Lot n°2 Gardiennage du parc municipal des sports et de la salle Maurice-Tépaz avec la société NEWGARD, 137 avenue Anatole France – 94600 CHOISY LE ROI, représentée par Monsieur Abderrahmane EL-GUENDOZ, Président.

Le marché est passé pour une durée de 1 an, reconductible de manière tacite 2 fois, soit une durée maximale de 3 ans. Le montant des prestations forfaitaires s'élève à 74 005,80 € HT (88 806,96 € TTC). Les prestations ponctuelles sur bons de commande seront rémunérées sur la base du bordereau des prix unitaires dans la limite maximum de 20 000 € HT (24 000 € TTC) par an.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200730-lmc1H7547H1-AR
Date de réception en Préfecture : 30/07/2020
Date de Publication : 30/07/2020

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200730-lmc1H7547H1-AR
Date de réception en Préfecture : 30/07/2020
Date de Publication : 30/07/2020